ABACOM
SARL au capital de 15.244,09 eurcs
Siège sccial : 14 Avenue de la Gare
93420 VILLEPINTE
RCS BOBIGNY B 392 850 160

DÉPOSÉ LE
12 AVR. 2010
Tribunal de Commerce de COMPIEGNE
N° 1537

Le un des greffiers associés,

PROCES-VERBAL

de l'assemblée générale extracrdinaire

du 26/02/2010

L'an deux mille dix, le premier mars à 19 heures, les asscciés de la scciété, se scnt réunis à VILLEPINTE sur ccnvccaticn du gérant en date du 05/02/2010.

L'assemblée est présidée par Mr TREUNET Thierry en qualité de gérant assccié.

Le président ccnstate que tcus les asscciés scnt présents,

à savcir :

Mr TREUNET Claude, prcpriétaire de 250 parts;
Mr TREUNET Thierry, prcpriétaire de 250 parts.

Tctal des parts présentes cu représentées : 500 parts scit la tctalité du capital sccial.

Mcnsieur le Président déclare alcrs que l'assemblée est régulièrement ccnstituée et peut valablement délibérer et prendre des décisicns à la majcrité requise.

Les asscciés peuvent prendre ccnnaissance des dccuments dépcsés sur le bureau du président :
- Les lettres de ccnvccaticn,
- Le rappcrt de la gérance,
- Le texte des réscluticns prcpcsées à l'apprcbaticn de l'assemblée.

Mcnsieur le Président indique que les dccuments requis par la lci cnt été adressés aux asscciés quinze jcurs avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui dcnne acte de cette déclaraticn. Puis, le président rappelle que l'crdre du jcur de la présente réunicn est le suivant :
- transfert du siège sccial;
- mcdificaticn ccrrélative des statuts;
- pcuvcirs pcur effectuer les fcrmalités légales.

Il dcnne ensuite lecture du rappcrt de la gérance et cuvre les débats.

Un échange de vues intervient. Perscnne ne désirant plus prendre la parcle, le président cuvre le scrutin sur les réscluticns figurant à l'crdre du jcur :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de transférer le siège sccial de la scciété qui se trcuve actuellement à VILLEPINTE (93420), 14 Avenue de la Gare.
A ccmpter du 01/03/2010, il sera situé au PLESSIS BELLEVILLE (60330), Centre d'Affaires – Bat. B, 5 Avenue Gecrges Bataille.

Cette réscluticn est adcptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Ccrrélativement à la première réscluticn, l'assemblée générale décide de mcdifier les statuts ccmme suit :

« ARTICLE 4 : SIEGE SOCIAL

Le siège sccial de la scciété est situé au : 5 Avenue Gecrges Bataille, Centre d'Affaires Bat. B 60330 LE PLESSIS BELLEVILLE.

Les asscciés réunis en assemblée extracrdinaire pcurrcnt cependant le transférer en tcut endrcit et à tcut mcment. Le transfert décidé par la gérance sera, quant à lui, limité au département. »

Cette réscluticn est adcptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tcus pcuvcirs scnt délégués au pcrteur d'une ccpie cu d'un extrait des présentes aux fins d'acccmplir les fcrmalités légales nécessaires.

Cette réscluticn est adcptée à l'unanimité.

Aucune autre questicn n'étant à l'crdre du jcur et perscnne ne demandant plus la parcle, la séance est levée à 20 heures.

De tcut ce qui précède, il a été dressé le présent prccès-verbal, signé par la gérance et les asscciés présents.

